



# Table des matières



**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

[Page 3](#)



**TECHNIQUES MÉTIERS DU BTP**

[Page 14](#)



**PRÉVENTION - SÉCURITÉ - HABILITATIONS**

[Page 22](#)



**ACCESSIBILITÉ**

[Page 28](#)



**TERTIAIRE SPÉCIFIQUE BTP**

[Page 31](#)



**FORMATIONS INTRA ENTREPRISE**

[Page 35](#)

**Contacts**

[Page 36](#)



*Le CREFAB vous propose un panel de formations portant sur le développement durable, l'éco-construction et les énergies renouvelables. Les finalités recherchées : bâtir des logements plus respectueux de l'environnement, agir pour préserver la planète et répondre aux aspirations nouvelles des clients.*

*De plus, depuis l'entrée en vigueur du principe d'éco-conditionnalité, les travaux de rénovation énergétique des bâtiments peuvent bénéficier d'aides publiques telles que l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), le Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE), les aides locales etc., à condition qu'ils soient réalisés par des professionnels «Reconnu Garant de l'Environnement» (RGE), signe attestant de la qualité des prestations fournies.*

*Ces formations sont préalables aux qualifications RGE ou permettent de développer vos qualifications RGE, afin d'exploiter au maximum vos compétences.*

# Les formations préalables aux qualifications RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)



FEEBat RENOVE



## Pourquoi se former à FEEBat RENOVE ?

Cette formation est préalable à la qualification RGE sur les installations et travaux suivants : isolation des combles, isolation des murs et planchers bas, isolation des fenêtres, chaudières à condensation, équipements de ventilation.

**Durée :** 3 jours (21 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Maîtriser les fondamentaux de son métier

**Validation :**  
Passage d'un QCM pour la demande de qualification  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Le contexte et les enjeux
- Le fonctionnement thermique d'un bâtiment
- Le contexte réglementaire
- Repérer et prévenir les principaux risques en fonction du type de bâti
- Les technologies
- L'évaluation thermique
- L'interprétation d'une évaluation thermique
- Les scénarii de rénovation et les bouquets de travaux
- L'accompagnement du client

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

### **Pourquoi se former au QUALIBOIS AIR ?**

**Cette formation est préalable à la qualification RGE sur les installations d'appareils de chauffage bois indépendants du réseau hydraulique : poêles, inserts, etc.**

**Durée : 3 jours (21 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Maîtriser l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants**

**Validation :**

Passage d'un QCM pour la demande de qualification  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### **Les points forts du programme**

- Le conseil au client sur les plans technique et financier
- La conception et le dimensionnement d'une installation en fonction des besoins et de l'existant
- L'organisation des points clefs de la mise en oeuvre et de la mise en service
- Les explications à l'interlocuteur
- La planification de la maintenance de l'installation
- Mise en pratique sur plateforme

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

### **Pourquoi se former au QUALIBOIS EAU ?**

**Cette formation est préalable à la qualification RGE sur les installations d'appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique : chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc. alimentées par des biocombustibles et tous types de poêles.**

**Durée : 3 jours (21 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Maîtriser l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants**

**Validation :**

Passage d'un QCM pour la demande de qualification  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### **Les points forts du programme**

- Le conseil au client sur les plans technique et financier
- La conception et le dimensionnement d'une installation en fonction des besoins et de l'existant
- L'organisation des points clefs de la mise en oeuvre et de la mise en service
- Les explications à l'interlocuteur
- La planification de la maintenance de l'installation
- Mise en pratique sur plateforme

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

## Pourquoi se former au QUALICET ?

**Cette formation est préalable à la qualification RGE sur les installations de ballons thermodynamiques individuels.**

**Durée : 2 jours (14 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Maîtriser l'installation des équipements sanitaires ou de chauffage courants**

### Validation :

Passage d'un QCM pour la demande de qualification  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Le contexte environnemental et réglementaire du chauffe-eau thermodynamique
- Le marché et les labels de qualité
- Le fonctionnement d'un chauffe-eau thermodynamique
- Les différentes étapes administratives
- Le choix d'une configuration de chauffe-eau thermodynamique en fonction de l'existant
- Le dimensionnement en fonction des besoins du client
- Les explications à l'interlocuteur
- Mise en pratique sur plateforme

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Pompe à chaleur

## Pourquoi se former au QUALIPAC ?

**Cette formation est préalable à la qualification RGE sur les installations de pompes à chaleur et les ballons thermodynamiques individuels.**

**Durée : 5 jours (35 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Maîtriser l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants**

### Validation :

Passage d'un QCM pour la demande de qualification  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Le conseil au client sur les plans technique et financier
- La conception et le dimensionnement d'une PAC
- L'organisation des points clefs de la mise en oeuvre et de la mise en service
- Les explications à l'interlocuteur
- Les points des systèmes aérauliques et géothermiques
- Le calcul du COP
- L'influence de la variation d'un débit d'eau sur le COP d'une PAC
- Les paramètres de bon fonctionnement sur une installation frigorifique
- La planification de la maintenance de l'installation
- Le diagnostic d'une panne
- Mise en pratique sur plateforme

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Développer la qualification RGE



## Concevoir et réaliser une enveloppe performante

### Pourquoi cette formation ?

*Cette formation permet d'acquérir les compétences techniques d'isolation performante respectant la RT2012 et les exigences de la qualification RGE.*

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** L'entreprise doit être qualifiée RGE ou être engagée dans la démarche

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Le contexte environnemental et réglementaire
- Identifier l'existant
- La composition d'une paroi performante sur différents supports
- Réaliser une paroi performante
- La gestion des interfaces directes : préparation du support, liaisons et travaux pratiques
- Les impacts liés aux défauts de mise en oeuvre
- Le contrôle et l'autocontrôle
- Le rôle de l'occupant

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)



# Concevoir, installer et maintenir une ventilation performante

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet d'acquérir les compétences techniques pour l'installation d'une ventilation performante respectant la RT2012 et les exigences de la qualification RGE.**

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** L'entreprise doit être qualifiée RGE ou être engagée dans la démarche

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Concevoir et dimensionner les différents éléments d'une installation de ventilation dans le neuf et l'existant
- Maîtriser la mise en oeuvre des composants et leur mise en service pour optimiser la performance de l'installation
- Les dysfonctionnements liés à une mauvaise mise en oeuvre
- Pouvoir contrôler sa réalisation en identifiant les outils appropriés ainsi que leurs applications
- L'entretien et la maintenance
- La propreté sur le chantier

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)



# Concevoir, réaliser et maintenir un éclairage performant

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet d'acquérir les compétences techniques nécessaires pour mettre en oeuvre un éclairage performant respectant l'étanchéité à l'air du bâtiment.**

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Avoir des connaissances en électricité et en rénovation énergétique des bâtiments

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Concevoir et dimensionner une installation d'éclairage dans l'existant
- Organiser la mise en oeuvre
- Les explications au client
- Le recyclage
- L'entretien et la maintenance

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet d'acquérir les compétences techniques pour le dimensionnement, la conception, le contrôle, l'entretien et la maintenance d'un chauffage performant.**

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises,  
artisans, conjoints  
collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Être un  
professionnel du bâtiment  
expérimenté, et connaître  
les bases de la thermique

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation  
de fin de formation

### Les points forts du programme

- Concevoir et dimensionner les différents éléments de chauffage et d'ECS dans le cadre d'une rénovation
- Maîtriser la mise en oeuvre des composants et leur mise en service pour optimiser la performance de l'installation
- Savoir contrôler sa réalisation
- Assurer l'entretien et la maintenance de la réalisation
- La propreté sur le chantier

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

## Rédaction des documents techniques et commerciaux dans le cadre de la qualification RGE

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet d'utiliser et de rédiger les documents indispensables pour répondre aux exigences de la qualification RGE.**

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises,  
artisans, conjoints  
collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** L'entreprise doit  
être qualifiée RGE ou être  
engagée dans la démarche

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation  
de fin de formation

### Les points forts du programme

- Les taux de TVA
- Les travaux induits par types de travaux
- Les documents permettant de mobiliser l'ensemble des aides
- Les documents administratifs et techniques pour l'audit documentaire prévu par la qualification RGE
- Le déroulement d'un audit

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet de développer ses compétences dans l'utilisation des logiciels d'évaluation thermique évoqués lors de la formation FEEBat RENOVE.**

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Connaître le comportement thermique d'un bâtiment

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Présentation et prise en main du logiciel
- Le panel des logiciels
- La réalisation d'une évaluation thermique
- Le choix des bouquets de travaux
- Exercices pratiques sur ordinateur
- La relation avec le client

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

## Répondre aux marchés publics du SPEE

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet de répondre aux marchés publics du Service Public de l'Efficacité Énergétique, mis en place par la Région Picardie.**

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** L'entreprise doit être qualifiée RGE

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- La démarche Picardie Pass Rénovation
- Le contexte juridique et réglementaire des marchés publics dans la filière bâtiment
- Les démarches pour répondre aux marchés «Efficacité Énergétique» dans le cadre du SPEE
- L'optimisation du mémoire technique spécifique aux marchés publics «Efficacité Énergétique»

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)



## Choisir le groupement d'entreprises pour développer son activité de rénovation énergétique

### Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet de monter et de participer à un groupement momentané d'entreprises, en tenant compte des spécificités réglementaires qui régissent son fonctionnement.**

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Connaître le comportement thermique d'un bâtiment et avoir suivi FEEBat RENOVE

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- L'intérêt des groupements d'entreprises
- Savoir choisir la forme juridique la mieux adaptée à son projet de groupement d'entreprises
- Savoir s'organiser pour proposer et mettre en oeuvre une offre d'amélioration énergétique incluant plusieurs corps de métiers
- Maîtriser l'organisation et la planification du chantier
- Savoir valoriser le groupement d'entreprises auprès de son client

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)



## Valoriser sa mention RGE pour développer son chiffre d'affaires

### Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet de connaître les techniques pour mettre en valeur sa qualification RGE et concevoir une offre d'amélioration énergétique à partir des besoins du client.**

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** L'entreprise doit être qualifiée RGE ou être engagée dans la démarche

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Valoriser sa mention RGE pour développer son chiffre d'affaires
- Se positionner comme conseil auprès de son client
- Savoir diagnostiquer le vrai besoin de son client
- Concevoir et argumenter une offre d'amélioration énergétique à partir des besoins du client
- Savoir convaincre son client de la pertinence de son offre

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Rénovation basse consommation

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet de développer ses connaissances sur les solutions à mettre en oeuvre lors des rénovations énergétiques à basse consommation, et d'identifier les pathologies à éviter.**

**Durée : 2 jours (14 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : L'entreprise doit être qualifiée RGE ou souhaiter développer une démarche globale**

**Validation :  
Délivrance d'une attestation de fin de formation**

### Les points forts du programme

- Les pathologies dues à l'humidité
- Les précautions spécifiques liées à la migration de la vapeur d'eau
- Les ponts thermiques
- L'étanchéité à l'air
- La ventilation
- Les fuites courantes
- Les solutions et la mise en oeuvre
- L'autocontrôle de la mise en oeuvre

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Isolation Thermique par l'Extérieur (I.T.E.)

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation théorique et pratique permet de maîtriser les technologies et les techniques nécessaires à la mise en oeuvre une isolation thermique par l'extérieur dans les règles de l'art, en tenant compte des points sensibles.**

**Durée : 2 jours (14 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Connaissances de base sur les techniques d'isolation**

**Validation :  
Délivrance d'une attestation de fin de formation**

### Les points forts du programme

- Rappel de la norme NFP 75-101 et des normes européennes
- Les technologies et les produits
- La mise en oeuvre d'une isolation thermique par l'extérieur sur plateforme
- L'interface et les points sensibles
- Les finitions

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Le parcours Réno Expert



**11 jours de formation, soit 1 à 2 jours par mois pour la formation complète, ou modulable selon vos besoins, pour devenir un artisan expert en rénovation énergétique de l'habitat.**

## Module 1 : Établir le diagnostic du bâtiment à rénover : 4 jours

### Analyser la demande du client (1 jour)

Faire exprimer à son client ses attentes en termes de confort, de retour sur investissement et de priorités techniques et/ou financières.

### Analyser le bâtiment (2 jours)

Identifier les paramètres généraux du bâtiment, les matériaux et les équipements déjà utilisés.

### Réaliser une évaluation thermique (1 jour)

Utiliser un logiciel d'évaluation thermique (manipulation à partir d'une étude de cas concret) et établir le diagnostic.

## Module 2 : Identifier les solutions techniques adaptées : 4 jours

### Piloter un chantier de rénovation énergétique (1 jour)

Se positionner en interlocuteur unique, gérer les aspects réglementaires, logistiques, techniques, financiers, et les interfaces du chantier.

### Travailler ensemble (1 jour)

S'intégrer avec succès dans des groupements composés de plusieurs corps de métier (organisation, responsabilités, outils collaboratifs).

### Apporter des solutions techniques (2 jours)

Identifier des solutions techniques performantes pour le bâti et les équipements dans le cadre d'une offre globale de rénovation énergétique.

## Module 3 : Commercialiser son offre : 3 jours

### Conquérir un client, acte 1 (1 jour)

Connaître le profil du client et ses motivations d'achat pour organiser un processus de vente personnalisé.

### Conseiller les aides financières (1 jour)

Optimiser le budget en actionnant les aides fiscales et financières mobilisables sur le projet de son client.

### Conquérir un client, acte 2 (1 jour)

Savoir présenter seul une offre complète de travaux, argumenter, répondre aux objections, conclure la vente, mesurer la satisfaction.

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)



*Le CREFAB vous propose un panel de formations vous permettant de développer vos compétences et connaissances selon votre corps de métier.*

*Ces formations sont adaptées aux différents domaines d'activités et comportent pour la plupart une partie théorique et une partie pratique, dans le but d'acquérir les gestes et les techniques indispensables à des travaux dans les règles de l'art.*

# Techniques et Validation Gaz

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet d'acquérir ou de renouveler l'appellation «Professionnel Gaz» et/ou «Professionnel Maintenance Gaz».**

**Durée : 2 jours (14 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Avoir des connaissances sur la mise en oeuvre des installations intérieures gaz**

**Validation :**  
Passage d'un QCM pour la demande d'appellation  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Les caractéristiques des gaz et des locaux
- L'installation des appareils
- Le chauffe-eau non raccordé
- L'évacuation des produits de combustion
- Les tuyauteries fixes, les accessoires
- L'alimentation des appareils
- Les essais d'étanchéité et la résistance mécanique
- La documentation technique et réglementaire
- Entraînement au QCM

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

## Manipulation et récupération des fluides frigorigènes

### Pourquoi cette formation ?

**Cette formation, achevée par le passage du test, est préalable à l'obtention de l'attestation de capacité obligatoire pour manipuler les fluides notamment sur les pompes à chaleur.**

**Durée : 5 jours (35 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis :** Avoir suivi une formation sur la climatisation, ou la PAC, ou la maintenance des circuits frigorifiques, savoir braser

**Validation :**  
Délivrance de l'attestation d'aptitudes par l'organisme habilité  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Thermodynamique élémentaire
- Incidences sur l'environnement des fluides frigorigènes et réglementations
- Contrôles à effectuer avant, pendant, après
- Contrôles d'étanchéité
- Rappel de compétences en matière de brasage
- Montage d'un réseau de tuyauterie étanche dans une installation frigorifique
- La gestion écologique
- Les composants : installation, mise en service et entretien
- Passage du test pour l'obtention de l'attestation d'aptitude

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Formation QUALIFIOUL

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet d'intégrer un réseau de professionnels informés sur l'actualité réglementaire et les évolutions technologiques en adhérant à la Charte Qualité QUALIFIOUL, et ainsi être reconnu par les consommateurs.**

**Durée : 2 jours (14 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Avoir des connaissances sur l'installation de chaudières fioul**

**Validation :**  
Passage d'un QCM pour la demande d'appellation  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Présentation de QUALIFIOUL et d'Alliance Solutions Fioul
- Le contexte environnemental
- La technologie et les innovations au fioul domestique
- Les règles techniques
- L'efficacité énergétique des logements

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

## Dépannage, entretien et maintenance des chaudières gaz / fioul

### Pourquoi cette formation ?

**Cette formation théorique et pratique permet d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour entretenir, effectuer la maintenance et le dépannage des chaudières fioul et des chaudières gaz.**

**Durée : 3 jours (21 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis :** Être plombier chauffagiste ou avoir des connaissances dans l'installation et la maintenance des chaudières

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Les grandeurs théoriques
- Les différentes combustions
- Les éléments du brûleur
- Réglage d'air / réglage fioul / réglage de combustion
- L'analyse des pannes
- L'identification d'un dysfonctionnement
- Mise en pratique sur plateforme (simulations de pannes et exercices pratiques)

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Perfectionnement en maintenance et dépannage des chaudières gaz

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation théorique et pratique permet d'identifier clairement les pannes et de développer ses compétences dans le dépannage et la maintenance des chaudières gaz et chaudières gaz condensation.**

**Durée : 2 jours (14 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis :** Maîtriser les compétences de bases en plomberie, chauffage, génie climatique, électricité ou avoir suivi le module initial

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

## Les points forts du programme

- Les chaudières et leurs principes de fonctionnement
- L'électricité
- Les opérations à réaliser lors de l'entretien
- Les mesures à effectuer et les valeurs de référence
- La recherche de pannes
- Mise en pratique sur plateforme (simulation de pannes et exercices pratiques)

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Dépannage et maintenance des unités de climatisation et pompes à chaleur air/air et air/eau

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet de déterminer les dysfonctionnements d'une climatisation, de les résoudre, de manipuler des fluides frigorigènes en dépannage, et de proposer un contrat de maintenance conventionnel.**

**Durée : 2 jours (14 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis :** Avoir des connaissances techniques sur les climatisations ou pompes à chaleur

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

## Les points forts du programme

- La technologie des unités de climatisation
- La surchauffe à l'évaporation et le sous-refroidissement
- Les fluides frigorigènes
- Les différents problèmes rencontrés
- Les règles de sécurité
- Mise en pratique
- Les rapports d'intervention

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Maintenance des chaudières et poêles à bois

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet de réaliser une maintenance, d'analyser une combustion, d'interpréter les résultats, de modifier les paramètres, et de procéder à un entretien adapté à des chaudières et poêles à granulés.**

**Durée : 2 jours (14 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Être installateur thermique et sanitaire, ou couvreur**

**Validation :  
Délivrance d'une attestation de fin de formation**

## Les points forts du programme

- Contexte réglementaire
- Responsabilités des intervenants et obligations des utilisateurs
- Conceptions, techniques, régulations,
- Le nettoyage d'un conduit de fumée
- L'entretien et la mise en service
- Le nettoyage du corps de chauffe
- Réglages et analyses

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# L'autocontrôle des installations électriques des logements existants - Loi ALUR

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet d'approfondir ses connaissances sur la réglementation relative à la mise en location des logements dont l'installation électrique a plus de 15 ans et de formaliser les défauts à corriger.**

**Durée : 1 jour (7 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Être électricien et connaître les règles fondamentales des installations électriques dans les logements**

**Validation :  
Délivrance d'une attestation de fin de formation**

## Les points forts du programme

- La réglementation liée à la location des logements existants
- La responsabilité des acteurs
- La grille de contrôle des points de sécurité
- Les exigences minimales
- Les cas particuliers
- L'attestation de conformité Consuel

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# La norme NF C15-100 et les règles d'installation relatives aux locaux à usage d'habitation

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet de mettre à jour ses connaissances sur la norme NF C15-100 suite aux évolutions apportées par l'amendement A5 de mai 2015.**

**Durée : 1 jour (7 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Être électricien et connaître les exigences techniques de la NF C15-100 version 2002**

**Validation :  
Délivrance d'une attestation de fin de formation**

## Les points forts du programme

- Rappel sur la norme NF C15-100 de décembre 2002
- La mise à jour de 2005
- L'amendement A4 de mai 2015 (intégrant les parkings de stationnement)
- L'amendement A5 de 2015
- Les interprétations techniques
- Les infrastructures de recharge des véhicules électriques : Guide UTEC C15-722
- L'attestation de conformité

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Réaliser une installation fibre optique dans l'habitat

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation théorique et pratique permet de développer ses connaissances et compétences sur les installations fibre optique dans le but de pouvoir en réaliser dans les locaux à usage d'habitation.**

**Durée : 3 jours (21 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Avoir des connaissances de bases en électricité**

**Validation :  
Délivrance d'une attestation de fin de formation**

## Les points forts du programme

- Théorie de la fibre optique
- FTTH Fiber To The Home
- FTTB Fiber To The Building
- Mise en pratique : liaison fibre optique, liaison cuivre, tests de fibre optique, mesures de photométrie, technologies de support de transmission du signal TV

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Réaliser une modification sur une installation électrique

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation théorique et pratique destinée aux non-électriciens permet de consolider ses compétences et connaissances en électricité pour intervenir sur un équipement ou une installation électrique existante.**

**Durée : 2 jours (14 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Être habilité BS**

**Validation :  
Délivrance d'une attestation de fin de formation**

### Les points forts du programme

- Les grandeurs électriques
- L'appareillage Basse Tension
- Les schémas électriques
- Le raccordement
- La mise en service
- Mise en pratique sur plateforme

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Isolation Thermique par l'Extérieur (I.T.E.)

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation théorique et pratique permet de maîtriser les technologies et les techniques nécessaires à la mise en oeuvre une isolation thermique par l'extérieur dans les règles de l'art, en tenant compte des points sensibles.**

**Durée : 2 jours (14 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Avoir des connaissances sur les techniques d'isolation**

**Validation :  
Délivrance d'une attestation de fin de formation**

### Les points forts du programme

- Rappel de la norme NFP 75-101 et des normes européennes
- Les technologies et les produits
- La mise en oeuvre d'une isolation thermique par l'extérieur sur plateforme
- L'interface et les points sensibles
- Les finitions

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Isolation thermique par l'extérieur des toitures «SARKING»

## **Pourquoi cette formation ?**

***Cette formation théorique et pratique permet de découvrir le principe et l'intérêt du sarking et de développer les techniques nécessaires à la mise en oeuvre d'une isolation thermique par l'extérieur de la toiture.***

**Durée : 2 jours (14 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises,  
artisans, conjoints  
collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Avoir des  
connaissances en isolation  
et en couverture**

**Validation :  
Délivrance d'une attestation  
de fin de formation**

## **Les points forts du programme**

- L'intérêt d'une isolation par l'extérieur
- La consommation moyenne et les pertes d'énergie
- La RT 2012
- Les transferts thermiques
- Les matériaux
- La mise en oeuvre
- Les cas particuliers

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)



*Parce que le Code du Travail et les instances de prévention des risques professionnels imposent des normes et des réglementations en perpétuelle évolution en matière de sécurité, le CREFAB vous propose un panel de formations vous permettant d'acquérir les habilitations nécessaires à l'exercice du travail.*

*Ces formations, adaptées aux différents domaines d'activités et comportant pour la plupart une partie théorique et une partie pratique, visent une meilleure prévention des risques professionnels et la réduction des accidents du travail.*

# Préparation à l'habilitation électrique

## B1V-B2V-BR-BC-H0V

### Pourquoi cette formation ?

Cette formation théorique et pratique permet d'appréhender les risques et de savoir utiliser les équipements de protection individuelle, dans le but de réaliser des opérations de raccordement dans le tableau et des dépannages en toute sécurité.

-> Câblage au niveau du tableau électrique

-> Recyclage recommandé tous les 3 ans

**Durée** : 3 jours (21 heures)

**Public** : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis** : Avoir des connaissances de bases en électricité

**Validation** :  
Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un avis de formation pour habilitation

### Les points forts du programme

- Grandeurs électriques
- Effets du courant sur le corps humain
- Zone d'environnement et leurs limites
- Les différentes habilitations
- Prescriptions de sécurité, EPI, EPC
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Limites des différentes habilitations
- Mesures de prévention à appliquer lors de travaux ou interventions
- Les instructions pour B2V essais
- Mise en oeuvre de la sécurité sur maquettes

[Le programme détaillé](#)

[Les dates de session](#)

# Préparation à l'habilitation électrique

## BS

### Pourquoi cette formation ?

Cette formation théorique et pratique permet d'appréhender les risques et de savoir utiliser les équipements de protection individuelle, dans le but de réaliser des opérations de remplacement ou de raccordement de matériel électrique.

-> Pas de câblage au niveau du tableau électrique

-> Recyclage recommandé tous les 3 ans

**Durée** : 2 jours (14 heures)

**Public** : Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis** : Avoir des connaissances de bases en électricité

**Validation** :  
Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un avis de formation pour habilitation

### Les points forts du programme

- Grandeurs électriques
- Effets du courant sur le corps humain
- Zone d'environnement et leurs limites
- Les différentes habilitations
- Prescriptions de sécurité, EPI, EPC
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Limites des différentes habilitations
- Mesures de prévention à appliquer lors de travaux ou interventions
- L'intervention BS et ses limites
- Mise en oeuvre de la sécurité sur maquettes

[Le programme détaillé](#)

[Les dates de session](#)

## Amiante sous-section 4

### Personnel d'encadrement mixte

#### Pourquoi cette formation ?

Cette formation théorique et pratique permet d'identifier les activités et les opérations susceptibles d'émettre des fibres d'amiante, rédiger et mettre en oeuvre les procédures et les modes opératoires adaptés et les faire respecter.

-> **Recyclage obligatoire tous les 3 ans**

**Durée :** 5 jours (35 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Fournir un certificat médical attestant de l'aptitude au port des appareils respiratoires

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'une attestation de compétences

#### Les points forts du programme

- Amiante et effets sur la santé
- Exigences réglementaires
- Modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Obligations du donneur d'ordres et dispositions pénales
- Évaluation des risques
- Procédures opératoires et conduites à tenir
- Maintenance et entretien des EPI
- Les déchets
- Transmission aux opérateurs des procédures

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

## Amiante sous-section 4

### Personnel opérateur

#### Pourquoi cette formation ?

Cette formation théorique et pratique permet d'appliquer les procédures et les modes opératoires adaptés aux interventions.

-> **Recyclage obligatoire tous les 3 ans**

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Fournir un certificat médical attestant de l'aptitude au port des appareils respiratoires

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'une attestation de compétences

#### Les points forts du programme

- Amiante et effets sur la santé
- Exigences réglementaires
- Produits et dispositifs pouvant contenir de l'amiante
- Procédures opératoires et conduites à tenir
- Connaître les EPI
- Détecter les dysfonctionnements et alerter le personnel encadrant
- L'élimination des déchets

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Échafaudages fixes

## Pourquoi cette formation ?

Cette formation théorique et pratique permet de procéder au montage, à la modification, à l'utilisation et au démontage d'un échafaudage fixe en toute sécurité, en suivant les instructions de la notice du fabricant et conformément au référentiel en vigueur.

-> **Renouvellement de la formation recommandé tous les 5 ans**

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Présentation du décret du 01/09/2004 et de la R.408
- Risques liés au travail en hauteur
- Échafaudages, types et normes
- Responsabilité pénale
- Vérification du matériel
- Utilisation de la notice du fabricant
- Contraintes du site et ouvrages spéciaux
- Réception, utilisation en sécurité de l'échafaudage précadre
- Démontage et repli de chantier
- Utilisation des EPI
- Mise en pratique sur échafaudage

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Échafaudages roulants

## Pourquoi cette formation ?

Cette formation théorique et pratique permet de procéder au montage, à la modification, à l'utilisation et au démontage d'un échafaudage roulant en toute sécurité, en suivant les instructions de la notice du fabricant et conformément au référentiel en vigueur.

-> **Renouvellement de la formation recommandé tous les 5 ans**

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Les textes applicables
- Risques liés au travail en hauteur
- Échafaudages, types et normes
- Responsabilité pénale
- Vérification du matériel
- Utilisation de la notice du fabricant
- Contraintes du site et ouvrages spéciaux
- Réception, utilisation en sécurité de l'échafaudage précadre
- Démontage et repli de chantier
- Utilisation des EPI
- Mise en pratique sur échafaudage

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Travail en hauteur

## Pourquoi cette formation ?

*Cette formation théorique et pratique permet d'accéder et d'évoluer en toute sécurité en suivant la réglementation en vigueur, en utilisant dans les règles les EPI contre les chutes de hauteur.*

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

## Les points forts du programme

- Réglementation en vigueur
- Causes des accidents de chutes et conséquences des accidents du travail
- EPI, EPC
- Balisage et signalisation
- Matériel et consignes d'utilisation
- Stockage et entretien
- Utilisation du système d'arrêt de chute
- Mise en pratique

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Recyclage des habilitations électriques

## Pourquoi cette formation ?

*Cette formation théorique et pratique permet de vérifier l'assimilation des enseignements de la formation initiale et d'actualiser les connaissances sur la réglementation et la prévention dans le domaine de l'électricité.*

**-> Recommandé tous les 3 ans**

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Avoir suivi la formation initiale B1V-B2V-BR-BC-H0V ou BS

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

## Les points forts du programme

- Mise à jour des connaissances et de la réglementation
- Retours d'expériences
- Effets du courant sur le corps humain
- Les habilitations
- La zone d'environnement
- Analyse des risques et mesures de prévention
- EPI
- Mise en sécurité d'un circuit
- Documents applicables
- Induction et couplage capacitif
- Incendies et incidents sur ou à proximité d'ouvrages ou d'installations électriques

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Recyclage amiante sous-section 4

## Personnel d'encadrement mixte et opérateur

### Pourquoi cette formation ?

Cette formation théorique et pratique permet de vérifier l'assimilation des enseignements de la formation initiale et d'actualiser les connaissances sur la réglementation et la prévention dans le domaine de l'amiante.

-> **Obligatoire tous les 3 ans**

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Avoir suivi la formation initiale et fournir un certificat médical attestant de l'aptitude au port des appareils respiratoires

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'une attestation de compétences de recyclage

### Les points forts du programme

- Mise à jour des connaissances
- Évolutions techniques
- Évolutions réglementaires

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session opérateur](#)  
[Les dates de session encadrement](#)

## Sauveteur Secouriste du Travail

### Pourquoi cette formation ?

Cette formation théorique et pratique permet d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect des procédures imposées par l'entreprise et l'INRS.

-> **Recyclage obligatoire tous les 2 ans**

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Aucun pré-requis n'est exigé

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'une carte de SST

### Les points forts du programme

- Les accidents du travail
- La réglementation en vigueur
- Les acteurs de la prévention
- La chaîne des secours
- Protéger, examiner, alerter, secourir
- Exercices pratiques

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)



*Alors que la France fait face à un vieillissement de sa population, et que la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose que les locaux d'habitation, les établissements et installations recevant du public, et les lieux de travail doivent être accessibles à tous depuis le 1er janvier 2015, le CREFAB propose des formations dans le domaine de l'accessibilité.*

*Ces formations, adaptées à tous les corps d'état, permettent de connaître la réglementation en vigueur en termes d'accessibilité, et d'entrer dans la démarche HANDIBAT® (module A obligatoire + au minimum un des deux modules optionnels B1 et C1).*

# Module A

## Les fondamentaux sur l'accessibilité

### Pourquoi cette formation ?

Cette formation permet de maîtriser un marché économique potentiel, en tenant compte des intervenants et des relais et en comprenant les différentes situations de handicap.

C'est également le module obligatoire pour l'obtention de la marque HANDIBAT®.

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Connaissances de bases dans les travaux d'aménagement ou de rénovation de l'habitat

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation et passage d'un QCM pour la marque HANDIBAT®

### Les points forts du programme

- Présentation de la marque HANDIBAT®
- Aspects médicaux du handicap
- Handicap et situations handicapantes
- Mises en situation
- Le cheminement horizontal et vertical

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Module B1

## Maintien à domicile, confort d'usage

### Pourquoi cette formation ?

Cette formation permet de savoir appliquer la réglementation en vigueur tout en proposant des solutions adaptées, pertinentes et confortables pour le client.

C'est également l'un des deux modules optionnels pour l'obtention de la marque HANDIBAT®.

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Avoir suivi le module A

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation et passage d'un QCM pour la marque HANDIBAT®

### Les points forts du programme

- Présentation de la marque HANDIBAT®
- Les difficultés rencontrées à domicile par les personnes en perte d'autonomie
- Le cadre règlementaire : les travaux d'adaptation du domicile
- Les solutions d'accompagnement et de financement des travaux

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Module C1

## Établissements recevant du public, commerces de proximité

### Pourquoi cette formation ?

Cette formation permet de maîtriser un marché économique potentiel, en tenant compte des intervenants et des relais et de la législation sur les ERP et les commerces de proximité.

C'est également l'un des deux modules optionnels pour l'obtention de la marque HANDIBAT®.

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Avoir suivi le module A

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation et passage d'un QCM pour la marque HANDIBAT®

### Les points forts du programme

- Le principe de continuité de la chaîne de déplacement
- La sécurisation pendant les travaux
- La signalétique et le balisage
- Les catégories d'ERP
- Les solutions techniques pour les ERP et leurs abords
- Acteurs et financements

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Module DOMOBAT

## Domotique et adaptation des logements pour le maintien à domicile

### Pourquoi cette formation ?

Cette formation permet de maîtriser un marché économique potentiel, en développant des compétences en domotique : connaissance des fonctions du logement dites «domotisables», capacité à câbler une installation radiofréquence.

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Connaissances de bases dans les travaux d'aménagement ou de rénovation de l'habitat, et en électricité

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Notion de handicap et enjeux du vieillissement de la population
- Domotique : définition et principes
- Câblage filaire BUS
- Câblage filaire courant porteur
- Principes RADIO
- Objets connectés

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)



*Le CREFAB vous propose un panel de formations vous permettant de développer vos compétences et connaissances dans le domaine de la gestion, l'objectif principal étant de renforcer la gestion administrative, financière et commerciale de votre entreprise de BTP.*

*Ces formations sont adaptées aux différents domaines d'activités et sont spécifiques au BTP. Elles comportent une partie théorique et une partie pratique sous forme d'études de cas concrets.*

# Rédiger un mémoire technique

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet de constituer un mémoire technique dans le but de répondre aux appels d'offres du BTP.**

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Aucun pré-requis n'est exigé

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Rappel du contexte réglementaire et juridique des marchés publics du BTP
- Objectifs du mémoire technique
- Critères techniques à valoriser dans un marché de construction
- Optimisation de la rédaction d'un mémoire technique spécifique aux marchés publics du BTP
- Exemples concrets de mémoires techniques
- Appropriation d'une trame-type

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)

# Utilisation du logiciel SKETCHUP

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet de réaliser des plans en 3 dimensions pour de l'agrandissement ou de la rénovation d'aménagements extérieurs ou intérieurs.**

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Public :** Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

**Pré-requis :** Aucun pré-requis n'est exigé

**Validation :**  
Délivrance d'une attestation de fin de formation

### Les points forts du programme

- Présentation de SKETCHUP
- Réglages de bases et barre d'outils
- Prise en mains des fonctions essentielles à la réalisation de plans et d'objets en 3D
- Exercice pratique sur ordinateur
- Modélisation d'une vue en 3D à partir d'une photographie

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session : nous consulter](#)

# Obtenir et utiliser la mention RGE

## Pourquoi cette formation ?

**Cette formation permet d'exploiter tous les aspects de RGE et de monter le dossier de qualification permettant l'obtention de la qualification RGE.**

**Durée : 2 demi-journées  
(8 heures)**

**Public : Chefs d'entreprises,  
artisans, conjoints  
collaborateurs, salariés**

**Pré-requis : Avoir suivi  
FEEBAT RENOVE**

**Validation :  
Délivrance d'une attestation  
de fin de formation**

## Les points forts du programme

- L'éco-conditionnalité des aides financières
- Le choix de la qualification RGE
- Les exigences spécifiques pour le contrôle de réalisation
- Les avantages des qualifications «performance énergétique»
- Étude d'un montage de dossier de qualification : cas concret
- Comment conserver sa qualification RGE ?
- Comment valoriser ses compétences de professionnel qualifié RGE ?

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session : nous consulter](#)

# Gestionnaire d'une Entreprise Artisanale de Bâtiment (G.E.A.B.)

## G.E.A.B.

### Gestionnaire d'une Entreprise Artisanale du

Bâtiment

Une formation de 57 jours répartis sur 2 ans (2 jours par mois) pour développer ses compétences et obtenir une certification de niveau IV (Baccalauréat)



#### Administration et secrétariat

- Logiciel devis et factures
- Comptabilité informatique
- Secrétariat et outils bureautiques

#### Gestion économique et financière

- Rentabilité
- Comptabilité courante
- Gestion de la trésorerie
- Budgétisation et tableaux de bord
- Fiscalité
- Statut juridique
- Analyse financière

#### Gestion des RH et politique HQSE

- Droit social
- Paie
- Personnel / GRH
- Droit de la famille

#### Commercial et relations extérieures

- Environnement de l'entreprise
- Communication
- Contractualisation

2 jours par mois pendant 2 ans

#### Formation qualifiante (niveau IV) destinée aux :

- conjoints collaborateurs,
- créateurs et repreneurs d'entreprises
- chefs d'entreprises déjà installés
- salariés chargés de la gestion administrative

[Le programme détaillé](#)  
[Les dates de session](#)



## ***FORMATIONS INTRA***

Formation adaptée et réservée aux salariés et aux besoins de votre entreprise

Coût forfaitaire adapté en fonction de vos besoins et vos moyens

Souplesse dans la mise en place (choix des dates et du lieu, aménagement de la durée et du rythme)

Mutualisation des pratiques pour fédérer les salariés par la formation

*Les formations intra (à partir de 5 salariés) s'adaptent sur toutes les formations du catalogue dans les domaines suivants : développement durable, techniques métiers du BTP, sécurité / habilitation / réglementation, accessibilité, tertiaire spécifique au BTP.*

***Pour tous renseignements sur nos formations  
(objectifs, contenus, dates, tarifs, lieu, conditions d'inscription)  
CONTACTEZ-NOUS***

***CREFAB (Antenne de l'EURE)***

***Conseillère formation : Noëlie DOURDET ndourdet@crefab.fr***

***Chargé de développement : Boris LEROY bleroy@crefab.fr***

***67 rue Tal Coat 27000 EVREUX / 02 32 28 37 45***

***CREFAB (Antenne de SEINE-MARITIME)***

***Conseillère formation : Sandrine LETOURNEUR sletourneur@crefab.fr***

***7 rue Pierre-Gilles de Gennes 76130 MONT-SAINT-AIGNAN / 02 35 69 94 65***

***CREFAB (Antenne de l'OISE)***

***Conseillère formation : Marion LEPRUN mleprun@crefab.fr***

***1 rue Léonard de Vinci 60000 BEAUVAIS / 03 44 45 89 57***

